



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECSOC1

La ministre

Paris, le **30 OCT. 2020**

Monsieur Zaïnil NIZARALY,
Secrétaire général de la FEETS-
FO
46, rue des Petites écuries
75 010 PARIS

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous prie de bien vouloir trouver joint à ce courrier l'agenda social ministériel 2020-2022 auquel j'ai été heureuse d'apporter ma signature.

Votre organisation a activement participé pendant toute cette année 2020 à sa construction aux côtés des quatre autres organisations syndicales représentatives ministérielles et je tenais à saluer la qualité du document qui résulte de vos travaux.

Cette feuille de route du dialogue social ministériel définit un programme de travail ambitieux avec 23 chantiers nouveaux et 3 chantiers issus de l'agenda social précédent qui feront l'objet d'un suivi sur les deux prochaines années.

Les organisations syndicales représentatives ministérielles seront fortement mobilisées sur des travaux structurants pour notre pôle ministériel : l'élaboration d'un plan de développement et de renforcement des compétences techniques et administratives nécessaire à l'exercice de nos missions, la préservation de notre modèle d'action sociale, les conséquences du numérique sur la relation de gestion aux agents et sur nos métiers, l'élaboration de plans d'action pour lutter contre toutes les formes de discrimination, l'accompagnement des agents et des services dans les transformations qui seront mises en œuvre, la cartographie des instances qui seront élues en 2022 et les nouvelles modalités de vote par voie électronique.

Cet agenda social a pour ambition aussi d'améliorer concrètement la vie au travail des agents de notre ministère. Tels sont les enjeux des concertations qui seront menées sur le développement du télétravail, sur le renforcement de la prévention des RPS, sur l'organisation de la traçabilité de l'exposition aux risques chimiques.

Une partie importante des chantiers qui structurent cet agenda social s'attache enfin à redonner des perspectives d'évolution de carrière et de rémunération aux agents gérés sur des corps ou des cadres d'emploi qui ne les valorisent plus de façon satisfaisante. Il décline ainsi un programme de concertation intense sur les deux prochaines années pour améliorer la situation des OPA, des professeurs techniques de l'enseignement maritime, des syndic des gens de mer, des experts techniques des services techniques, des dessinateurs, des techniciens de Météo France, des ouvriers d'Etat de l'IGN, des agents Berkani et d'une partie des contractuels des établissements publics de l'environnement.

Cet agenda social ne saurait être le cadre limitatif et exclusif des échanges qui pourront être conduits avec les organisations syndicales jusqu'en 2022. Des travaux spécifiques pourront être menés en parallèle. C'est le cas notamment de la concertation qui sera engagée avant la fin de l'année sur la revue des missions et sur la vision du ministère à 5 ans.

Je demanderai à la secrétaire générale de me tenir régulièrement informée de l'avancée de vos travaux et je m'engage à porter les mesures inscrites afin qu'elles trouvent une réalisation concrète dans le calendrier qui aura été arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes meilleures salutations.



Barbara POMPILI